

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique |
| Herausgeber: | Société fribourgeoise d'éducation |
| Band: | 40 (1911) |
| Heft: | 17 |
| Rubrik: | Chronique scolaire |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bien que démodées et beaucoup oubliées, ont encore du charme. Les rondes populaires nous ont appris que, sans accorder beaucoup de temps à la musique, car les mélodies en sont plus ou moins connues des écoliers, on peut donner à la leçon de gymnastique sa part d'exercices gracieux. » On trouvera donc dans ce volume des vieilles rondes telles qu'elles sont encore chantées, des arrangements sur des airs anciens, des petits chants composés pour nos élèves et destinés à devenir populaires, enfin des traductions et imitations de rondes étrangères.

Un premier groupe (n° 1 à 55) comprend les rondes pour jeunes enfants ; presque toutes conviennent aux enfants des deux sexes. Beaucoup de ces jeux, avec de petites modifications, peuvent être faits dans la salle d'école, fenêtres ouvertes. Un second groupe (n° 56 à 75) renferme des rondes convenant plutôt aux adultes. Citons en passant les rondes bien connues : « Nous n'irons plus au bois ; La fille du vigneron, » etc. Dans la troisième partie (n° 76 à 103), se trouvent réunis pour tous les âges de la scolarité des chants occasionnels, des airs de marche, des exercices d'application des métiers ; citons à la hâte : « Le bûcheron, Les métiers, Ronde d'automne, Le joyeux mois de Mai, A la salle de gymnastique, etc. »

L'auteur de ce recueil ne s'est pas bornée à transcrire la mélodie de chaque ronde et ses couplets respectifs, mais des indications précises accompagnent chacune d'elles et donnent ainsi la manière de les faire exécuter. Nous terminons en disant que M^{me} Ballet en publiant son recueil de rondes populaires a fait œuvre de vrai patriotisme. Souhaitons que nos maîtres et maîtresses sachent en tirer tout le profit qu'on peut en attendre et par là contribuer à jeter dans leurs classes des premières années plus d'entrain et de joie innocente.

Alfred BRASEY, *inst.*



CHRONIQUE SCOLAIRE

Dans sa séance du 18 septembre, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a nommé MM. René Bæchler, à Vallon, instituteur à l'école des garçons d'Arconciel ; Anselme Capeder, à Tschupru (Saint-Sylvestre), instituteur en cette localité ; Auguste Chatton, à Forel, instituteur aux écoles primaires de Romont ; M^{mes} Elisabeth Biétry, institutrice à Wallenried ; Rosalie Pittet, au Crêt, institutrice à Villars-sur-Glâne.

— Dans sa séance du 7 octobre, le Conseil d'Etat a nommé M. le Dr Gaston Castella, à Fribourg, professeur d'histoire au Collège St-Michel ; M. Robert Alder, à Urnaesch (Appenzell), instituteur à l'école mixte de Burg ; M. Fernand Bise, à Seiry, instituteur à l'école des garçons de Dompierre ;

M. Jules Chardonnens, à Léchelles, instituteur à l'école des garçons de Neyruz ; M. Joseph Déglise, à Besencens, instituteur à l'école mixte de Granges (Veveyse) ; M. Etienne Descloux, à Tatroz (Attalens), instituteur à l'école mixte de Chavannes-les-Forts ; M. Hubert Descloux, à Cottens, instituteur à l'école des garçons de Cottens ; M. Adrien Marguet, à Fiaugères, instituteur à l'école mixte de Villaraboud ; M. Emile Michel, à Essert, instituteur à l'école moyenne mixte de Treyvaux ; M. Amédée Pythoud, à Montbovon, instituteur à l'école mixte de Fiaugères ; M. Wilhelm Reidenbach, à Bâle, instituteur à l'école moyenne I de Morat ; M. Marcel Renevey, à Mannens, instituteur à l'école mixte de Progens ; M. Laurent Sansonnens, à Gletterens, instituteur à l'école mixte de Villeneuve ; M. Pierre Sudan, à Vaulruz, instituteur à l'école des garçons de La Joux ; M. Victor Volery, à Pont-la-Ville, instituteur à l'école des garçons de Vuisternens-en-Ogoz ; M^{me} Julie Bochud, à Fribourg, institutrice aux écoles primaires de cette ville ; M^{me} Emma Cardinaux, à Fribourg, institutrice aux écoles primaires de la même ville ; M^{me} Marie-Louise Flandin, à Villars-les-Moines, institutrice à l'école des filles de Montagny-les-Monts ; M^{me} Marie-Marthe Francey, à Fribourg, institutrice à l'école moyenne des filles de Charmey ; M^{me} Françoise Joris, à Charmey, institutrice à l'école des filles d'Orsonnens ; M^{me} Bernadette Page, à Fribourg, institutrice à l'école des filles de Montbovon ; M^{me} Berchmans Repond, à Fribourg, institutrice à l'école inférieure mixte de Montbovon ; M^{me} Blanche Seydoux, à Bulle, institutrice à l'école des filles de Vauderens ; M^{me} Marie Sudan, à Vaulruz, institutrice à l'école des filles de La Joux ; M^{me} Thérèse Vez, à Vesin, institutrice à l'école des filles de Middes.

— Dans sa séance du 11 octobre, le Conseil d'Etat a nommé M. Alfred Berset, à Estavayer-le-Lac, instituteur à l'école mixte de Forel.

— *Examens pédagogiques des recrues.* — La *Feuille officielle* publie les noms des recrutables qui ont obtenu de très bonnes notes (moyenne inférieure à 1,51) et de très mauvaises notes (moyenne supérieure à 3) aux examens de 1911.

Dans le 1^{er} arrondissement (Broye), le 59 % des recrutables ont obtenu une très bonne note, le 3 % une très mauvaise. (Moyennes de 1911 : 50 % de très bonnes notes, 7 % de très mauvaises.)

2^{me} arrondissement (écoles réformées de tout le canton :

56 % de très bonnes notes (en 1910 : 52 %); 4 % de très mauvaises notes (1910 : 10 %).

3^{me} arrondissement (Sagine) : 38 % de très bonnes notes (1910 : 34 %; 6 % de très mauvaises notes (1910 : 11 %).

4^{me} arrondissement (ville de Fribourg); 69 % de très bonnes notes (1910 : 52 %); très mauvaises notes : zéro (1910 12 %). 4^{me} arrondissement b (Sarine et écoles catholiques du Lac) : 44 % de très bonnes notes (1910 : 40 %); 7 % de très mauvaises notes (1910 : 6 %).

5^{me} arrondissement (Gruyère) : 55 % de très bonnes notes (1910 : 59 %); 2 % de très mauvaises notes (1910 : 5 %).

6^{me} arrondissement (Glâne) : 57 % de très bonnes notes (1910 : 51 %); 5 % de très mauvaises notes (1910 : 6 %).

7^{me} arrondissement (Veveyse) : 62 % de très bonnes notes (1910 : 53 %); 3 % de très mauvaises notes (1910 : 1 %).

Moyennes générales du canton : 53 %, de très bonnes notes (1910 : 47 %); 4 % de très mauvaises notes (1910 : 7 %). Les examens de 1911 accusent une avance générale du canton par rapport à 1910. Tous les arrondissements, sauf la Gruyère, marquent un gain en très bonnes notes : tous, sauf la Sarine-campagne et la Veveyse, accusent une diminution des très mauvaises notes. On remarquera le résultat de la ville de Fribourg, qui brille particulièrement dans ce réjouissant tableau.

— *Instituteurs et pédagogues catholiques suisses.* — Cette association a tenu sa douzième assemblée générale à Lucerne les 25 et 26 septembre dernier ; un nombre inusité de personnes y ont pris part, non seulement des instituteurs, mais un grand nombre d'ecclésiastiques, d'institutrices et d'amis et protecteurs de l'association. Le 25 après midi, à 2 heures, les délibérations commencèrent dans la salle du Grand Conseil, où l'association catholique suisse d'éducation et les présidents des associations maternelles suisses liquidèrent quelques questions administratives. A 4 heures, eut lieu la réunion des sections à l'école cantonale. Les maîtres, sous la présidence de M. Schaffhauser, instituteur à Rot (Lucerne), ont entendu un rapport excellent et plein d'enthousiasme de M. R. Jans, à Balwil (Lucerne), sur « l'idée de la patrie dans l'enseignement des écoles populaires ». Les maîtres des écoles secondaires et moyennes étaient réunis sous la présidence de M. Keiser, recteur du conseil d'éducation à Zoug. M. R. Moser, professeur à Lucerne, a présenté une très intéressante étude historique sur le moyen âge d'après le poète Scheffel. Dans d'autres réunions

de sections, on discuta du développement à donner à l'enseignement manuel dans les écoles populaires. A 8 heures, eut lieu l'illumination de la collégiale, puis un banquet à l'hôtel de l'Union. Le catéchiste Hoffer, de Lucerne, a comparé la tâche de l'instituteur à l'activité créatrice de l'artiste ; tous deux doivent prendre l'image de Dieu pour modèle.

Le 26 septembre, à 10 heures, après une Messe solennelle, M. Keiser, recteur, à Zoug, ouvrit l'assemblée générale, tenue dans la salle du Grand Conseil. M. Muller, juge d'appel et député au Grand Conseil de Lucerne, présenta un rapport sur « les soins à donner à la jeunesse » ; parla également des tribunaux pour enfants, ainsi que des condamnations conditionnelles. M. le prévôt Segesser a ensuite prononcé, au nom de l'Evêque, quelques paroles de bienvenue aux congressistes. M. Bucher, instituteur à Weggis, a lu sur « la situation sociale de l'instituteur » un rapport qui a fait une grande impression, en faisant ressortir que le corps enseignant doit s'attirer l'estime et le respect de tous en se tenant à la hauteur des derniers progrès dans le domaine de la pédagogie. Un banquet, servi à l'hôtel de l'Union, a terminé cette fructueuse session.

— *Mutualité scolaire de Bulle.* — La société la « Jeunesse prévoyante » de Bulle comptait 200 membres au 1^{er} septembre 1911. A cette date, 27 nouveaux membres actifs ont été reçus. La société a reçu, durant ledit exercice, 3 nouvelles adhésions de membres honoraires, ce qui porte à 21 le nombre des dévoués collaborateurs de l'œuvre. Les résultats financiers sont réjouissants et de nature à rendre solides les bases de la jeune association. Il a été versé, pour l'exercice 1910-1911, 10, 411 cotisations à 0 fr. 15, soit la somme de 1,561 fr. 65. La répartition des $\frac{8}{15}$ au fonds de maladie a donné 832 fr. 88 et $\frac{7}{15}$ au fonds d'épargne 728 fr. 77. L'épargne facultative s'est élevée à 305 fr. 46. — 36 mutualistes ont été malades avec un total de 459 jours de maladie. La caisse a versé 351 fr. 30 d'indemnités. Le Bilan financier se résume comme suit :

| | |
|---|--------------|
| Epargne | Fr. 1,838 37 |
| Fonds de maladie | » 880 61 |
| Fonds d'administration | » 40 85 |
| Fortune nette au 1 ^{er} septembre 1911 . . . | Fr. 2,759 83 |

VERDON, *inst.*

